

À L'ATTENTION DE : Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, 43^e législature, Ottawa (Ont.)

Mesdames et Messieurs,

Nous aimerions remercier le Comité des efforts qu'il a déployés pour tenir Pornhub/Mindgeek responsable de la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. Veuillez remettre aux membres du Comité permanent pour étude la lettre ci-jointe adressée par un groupe de Kaska Advocates à Northwestel, fournisseur de services Internet au Yukon.

Nous demandons instamment au Comité de produire un rapport recommandant l'adoption d'autres mesures législatives, de modifications au *Code criminel* et de mesures réglementaires pour empêcher la production et la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. Les « normes de l'industrie » et l'autoréglementation sont impuissantes à protéger les enfants et les jeunes. C'est pourquoi nous demandons au Comité de recommander aux entreprises qui exercent des activités au Canada d'adopter des mesures comme Safe Surf, qu'utilise l'entreprise suédoise Com Hem pour bloquer automatiquement la pornographie et permettre seulement aux abonnés qui l'ont choisi de voir des images pornographiques.

Nous demandons également au Comité d'élargir la portée de son enquête et de faire savoir aux fournisseurs de services Internet exerçant des activités au Canada que la population juge inacceptable leur complicité dans la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. Nous demandons l'adoption de mesures juridiques de nature à empêcher les fournisseurs de services Internet à continuer de tirer profit de la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile, facilement accessible aux enfants, aux jeunes et aux adultes sur Internet.

Merci.

Lois Moorcroft
Whitehorse (Yn)



LIARD ABORIGINAL WOMEN'S SOCIETY

C.P. 3, WATSON LAKE (YUKON) Y0A 1C0

TÉLÉPHONE : 867-536-2097, TÉLÉC. : 867-536-2810

COURRIEL : laws@northwestel.net

Gūdené K'éh Gūs'āni : Following Our People's Way, Kaska Advocacy Training

Le 31 mars 2021

À l'attention de : Curtis Shaw, président, Northwestel. Par courriel : kcampbell@nwtel.ca

Monsieur,

L'an dernier, nous vous avons fait part de nos inquiétudes face aux torts que peuvent subir les enfants en ayant facilement accès au contenu pornographique violent et illégal dans Internet. Votre réponse nous déçoit. En tant que fournisseurs de services Internet, Northwestel et Bell, société mère, devraient en faire davantage pour empêcher la diffusion endémique de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants.

Il devrait incomber aux producteurs d'images d'exploitation sexuelle d'enfants, violente et criminelle, ainsi qu'aux fournisseurs de services Internet qui tirent profit de la diffusion de ces images, de mettre fin aux crimes que sont le viol d'enfants et la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile. En tant que société, Northwestel devrait être tenue d'adopter des mesures comme celle qu'utilise l'entreprise suédoise Com Hem pour bloquer automatiquement la pornographie et permettre seulement aux abonnés qui l'ont choisi de voir des images pornographiques.

Comme l'a dit récemment Leanna McDonald, directrice générale du Centre canadien de protection de l'enfance, au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, « en faisant appel à la bonne volonté des entreprises, nous avons essuyé un échec lamentable pour la société et les enfants ».

Les témoignages présentés au Comité parlementaire de l'éthique au cours de son enquête sur MindGeek et Pornhub ont mis au jour la prolifération de contenus montrant des enfants exploités sexuellement et de contenus non consentis faisant du mal aux enfants et aux jeunes. « Notre expérience sociale de deux décennies d'un Internet non réglementé a montré que les entreprises de technologie n'accordent pas la priorité à la protection des enfants en ligne [...] Au cours de la dernière décennie, il y a eu une explosion des plateformes de médias numériques qui hébergent du contenu pornographique produit par les utilisateurs [en] l'absence complète de réglementation valable [...] la transparence et la responsabilisation sont remarquablement absentes. Ce sont les enfants qui ont dû payer le prix, et il est terrible. *À cause de notre inaction collective, nous avons facilité la création d'un espace en ligne qui n'a pratiquement pas de règles, certainement pas de surveillance, et qui accorde constamment la priorité au profit plutôt qu'au bien-être et à la protection des enfants.* » Leanna McDonald, directrice générale, Centre canadien de protection de l'enfance, 5 février 2021,

<https://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/43-2/ETHI/reunion-21/temoignages>.

Northwestel a réagi à nos inquiétudes en disant : « La législation et les normes industrielles du Canada n'autorisent pas les fournisseurs de services Internet à bloquer le contenu qui n'est pas contraire à la loi. » L'entreprise dit encourager ses clients à se tourner vers des applications créées par des tiers pour bloquer le contenu. Dans le contexte canadien non réglementé, Northwestel et Bell ne sont que deux des nombreuses entreprises qui n'en font pas assez pour tenir à l'écart de leurs serveurs le matériel d'exploitation sexuelle juvénile. Nous savons que des images pornographiques illégales circulent par le biais de votre fournisseur de services Internet et qu'elles sont accessibles aux enfants et aux jeunes dans nos collectivités.

Lorsque des entreprises décident de l'ampleur et de la portée de leurs pratiques de modération, elles omettent d'empêcher la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants. À preuve, MindGeek/Pornhub a récemment retiré d'Internet de 8 à 10 millions de documents vidéo après que des victimes d'agressions sexuelles dont les images étaient affichées en ligne eurent intenté un recours collectif au Québec, sans parler de la couverture médiatique internationale des gestes illégaux de l'industrie pornographique multimilliardaire, d'un procès en Californie et de la suspension, par les compagnies Visa et MasterCard, des services offerts à l'entreprise.

Comment pouvons-nous être sûrs que Northwestel empêche la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile dans Internet qui irait à l'encontre de la loi? Quels systèmes de surveillance Northwestel emploie-t-elle pour empêcher la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants par le biais de son service Internet?

Ces dix dernières années, combien de rapports Northwestel a-t-elle présentés à la police et au Centre canadien de protection de l'enfance au sujet de la diffusion d'images pédopornographiques, afin de respecter la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*? [L.C., 2011, ch. 4](#)

En tant que fournisseur de services Internet, quelles mesures comptez-vous prendre au cours des trois prochains mois pour améliorer la capacité de Northwestel de surveiller la pornographie infantile et d'en empêcher la diffusion?

Quels profits Northwestel et Bell tirent-elles de l'hébergement de voies de pornographie dans Internet?

Comme nous demandons que Northwestel ait l'obligation de rendre compte et compte tenu des témoignages présentés au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la 43^e législature, quelles sont les nouvelles mesures que prendra votre entreprise pour empêcher la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile, pour garantir la protection des données concernant les enfants et les jeunes, pour surveiller les sites Web pornographiques et pour signaler toute activité criminelle?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments distingués.

[Signatures caviardées : Ann Maje Raider, Lois Moorcroft, Charlene Magun, Katelyne Porter, Carla Boss, Leda Jules, et davantage... Se reporter à la page suivante]

- c. c. Liard First Nation, Daylu Dena Council, Ross River Dena Council
Larry Bagnell, député du Yukon
Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, 43^e législature
Yukon Women's Coalition, Whitehorse (Yn)
Annette King, protectrice de l'enfance et de la jeunesse au Yukon

Le 31 mars 2021

KASKA ADVOCATES et LIARD ABORIGINAL WOMEN'S SOCIETY

QUESTIONS POUR NORTHWESTEL, Yukon Telecom et fournisseur de services Internet

1. Comment pouvons-nous être sûrs que Northwestel empêche la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile dans Internet qui irait à l'encontre de la loi?
2. Quels systèmes de surveillance Northwestel emploie-t-elle pour empêcher la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle d'enfants par le biais de son service Internet?
3. Ces dix dernières années, combien de rapports Northwestel a-t-elle présentés au Centre canadien de protection de l'enfance au sujet de la diffusion d'images pédopornographiques, afin de respecter la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*? [L.C., 2011, ch. 4](#)
4. Ces dix dernières années, combien de rapports Northwestel a-t-elle présentés à la police au sujet de la diffusion d'images pédopornographiques, afin de respecter la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet*? [L.C., 2011, ch. 4](#)
5. En tant que fournisseur de services Internet, quelles mesures comptez-vous prendre au cours des trois prochains mois pour améliorer la capacité de Northwestel de surveiller la pornographie infantile et d'en empêcher la diffusion?
6. Quels profits Northwestel et Bell tirent-elles de l'hébergement de voies de pornographie dans Internet?
7. Comme nous demandons que Northwestel ait l'obligation de rendre compte et compte tenu des témoignages présentés au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la 43^e législature, quelles sont les nouvelles mesures que prendra votre entreprise pour empêcher la diffusion de matériel d'exploitation sexuelle juvénile, pour garantir la protection des données concernant les enfants et les jeunes, pour surveiller les sites Web pornographiques et pour signaler toute activité criminelle?

Ann Maje Raider, Lois Moorcroft, Leda Jules, Dorothy Smith, Mary Maje, Charlene Magun, Carla Boss, Amanda Buffalo, Allan Wade, Colleen Caesar

- c. c. Liard First Nation, Watson Lake (Yn)
Daylu Dena Council, Lower Post (C.-B.)
Ross River Dena Council, Ross River (Yn)
Larry Bagnell, député, Whitehorse (Yn)

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, 43^e législature, Ontario
Yukon Women's Coalition, Whitehorse (Yn)
Annette King, protectrice de l'enfance et de la jeunesse, Whitehorse (Yn)

Par courriel, DE KASKA ADVOCATES et LIARD ABORIGINAL SOCIETY :

lawsadmin@northwestel.net; lois.moorcroft@gmail.com; majeraider@yahoo.ca

PAR COURRIEL À :

Curtis Shaw, président, Northwestel
kcampbell@nwtel.ca

COPIES :

Liard First Nation, Watson Lake (Yn)
ea@liardfirstnation.ca; chief@liardfirstnation.ca

Daylu Dena Council, Lower Post (C.-B.)
harlan.schilling@gmail.com; executivedirector@dayludenacouncil.com

Ross River Dena Council, Ross River (Yn)
jackcaesar21@gmail.com; megan.ladue@rrdc.ca

Larry Bagnell, député, Whitehorse (Yn)
Larry.Bagnell@parl.gc.ca

Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, 43^e législature, Ontario
ETHI@parl.gc.ca

Yukon Women's Coalition, Whitehorse (Yn)
eaywth@northwestel.net

Annette King, protectrice de l'enfance et de la jeunesse, Whitehorse (Yn)
Annette.King@ycao.ca